

Salles, le 11 août 2009

**Monsieur JF ACOT MIRANDE**  
**Président A2dB**  
20, avenue Pasteur  
33260 - LA TESTE DE BUCH

N° Ref: 09-05-DH1-LET-  
FNMDA

Monsieur le Président,

Je fais suite à votre correspondance du 13 juillet dernier où vous ne manquez pas de me solliciter quant à ma position concernant la mise en place d'un Parc Marin sur le Bassin d'Arcachon.

Je tiens, tout d'abord, à vous préciser que la Collectivité ne relève pas du périmètre immédiat du littoral.


Cependant, il appartient au Parc Naturel Régional, dont les finalités sont proches de celles du Parc Marin, d'en défendre les valeurs.

Je ne peux qu'être favorable à cette création et si en tant que Président du PNR, je peux aider à la mise en place de cette structure, j'y participerai avec plaisir.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments distingués.

*Amicalement à ti*

Le Maire,  
Conseiller Général

  
Vincent NUCHY

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE  
**MAIRIE DE SALLES**

Tél: 05 57 71 98 60 - Fax: 05 56 88 43 95

Courriel: [mairie.de.salles@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.salles@wanadoo.fr)

Site: [www.ville-de-salles.com](http://www.ville-de-salles.com)

Toute correspondance doit être adressée à: M. le Maire - 4, Place de la Mairie - 33770 SALLES